



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

METRO ANNONCE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2023

(Montréal, le 19 avril 2023) - METRO INC. (TSX : MRU) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre de l'exercice 2023, clos le 11 mars 2023.

FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2023

- Chiffre d'affaires de 4 554,5 millions \$, en hausse de 6,6 %
- Chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables⁽¹⁾ en hausse de 5,8 %
- Chiffre d'affaires des pharmacies comparables⁽¹⁾ en hausse de 7,3 %
- Bénéfice net de 218,8 millions \$, en hausse de 10,4 %, et bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 225,4 millions \$, en hausse de 10,1 %
- Bénéfice net dilué par action de 0,93 \$, en hausse de 13,4 %, et bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,96 \$, en hausse de 14,3 %

(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)	12 semaines / Exercices financiers					
	2023	%	2022	%	Variation (%)	
Chiffre d'affaires	4 554,5	100,0	4 274,2	100,0	6,6	
Bénéfice opérationnel avant amortissement	447,3	9,8	414,0	9,7	8,0	
Bénéfice net	218,8	4,8	198,1	4,6	10,4	
Bénéfice net dilué par action	0,93	—	0,82	—	13,4	
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	225,4	4,9	204,7	4,8	10,1	
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	0,96	—	0,84	—	14,3	

(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)	24 semaines / Exercices financiers					
	2023	%	2022	%	Variation (%)	
Chiffre d'affaires	9 225,4	100,0	8 590,8	100,0	7,4	
Bénéfice opérationnel avant amortissement	909,3	9,9	838,1	9,8	8,5	
Bénéfice net	449,9	4,9	405,8	4,7	10,9	
Bénéfice net dilué par action	1,90	—	1,67	—	13,8	
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	463,0	5,0	418,9	4,9	10,5	
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	1,96	—	1,72	—	14,0	

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

MESSAGE DU PRÉSIDENT

« Nous sommes satisfaits des résultats de notre deuxième trimestre alors que nos équipes ont continué d'offrir de la valeur à nos clients dans le contexte actuel de forte inflation alimentaire avec des prix de tous les jours compétitifs, des ventes de marques privées en croissance et des stratégies promotionnelles efficaces. Nous continuerons d'investir dans nos employés, notre réseau de vente au détail et la modernisation de notre chaîne d'approvisionnement, et nous sommes bien positionnés pour atteindre nos objectifs de croissance à long terme⁽²⁾. Enfin, nous avons bien hâte de lancer notre nouveau programme de fidélisation MOÏ ce printemps⁽²⁾ », a déclaré Eric La Flèche, président et chef de la direction.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de l'exercice 2023 demeure fort atteignant 4 554,5 millions \$, en hausse de 6,6 % par rapport au chiffre d'affaires élevé de l'an dernier en raison des restrictions liées à la COVID en vigueur dans les deux provinces. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 5,8 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent principalement attribuable à la forte inflation enregistrée ce trimestre (0,8 % au deuxième trimestre de 2022). Les ventes alimentaires en ligne⁽¹⁾ ont augmenté de 41,0 % par rapport à l'an dernier (6,0 % au deuxième trimestre de 2022) principalement attribuables aux ventes provenant de nouveaux partenariats. Notre panier alimentaire a connu une inflation de 9,0 %, en légère baisse par rapport au trimestre précédent. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 7,3 % (9,4 % au deuxième trimestre de 2022), soit une hausse de 5,0 % pour les médicaments d'ordonnance⁽¹⁾ et une hausse de 12,2 % pour les produits de la section commerciale⁽¹⁾, principalement les médicaments en vente libre, les cosmétiques et les produits de santé et beauté.

Le chiffre d'affaires des 24 premières semaines de l'exercice 2023 a atteint 9 225,4 millions \$ comparativement à 8 590,8 millions \$ pour la période correspondante de 2022, une hausse de 7,4 %.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers, les impôts et l'amortissement.

Le bénéfice opérationnel avant amortissement du deuxième trimestre de l'exercice 2023 a été de 447,3 millions \$ ou 9,8 % du chiffre d'affaires, une hausse de 8,0 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2022. Pour les 24 premières semaines de l'exercice 2023, le bénéfice opérationnel avant amortissement a été de 909,3 millions \$ ou 9,9 % du chiffre d'affaires, une hausse de 8,5 % comparativement à la période correspondante de 2022.

Notre taux de marge brute⁽¹⁾ a été de 20,1 % et 19,8 % pour le deuxième trimestre et les 24 premières semaines de 2023 comparativement à 20,1 % et 20,0 % pour les périodes correspondantes de 2022. La marge brute⁽¹⁾ au deuxième trimestre des divisions alimentaire et pharmaceutique a été stable par rapport à l'an dernier. Depuis le début de l'année, les marges alimentaires ont diminué, principalement en raison de la hausse du coût des marchandises vendues, partiellement compensée par des marges plus élevées en pharmacie.

Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 10,3 % au deuxième trimestre de l'exercice 2023, comparativement à 10,4 % pour le même trimestre de l'exercice 2022 principalement attribuable à un bon contrôle des coûts. Au cours du deuxième trimestre de l'an dernier, des cartes-cadeaux totalisant 8 millions \$ avaient été versées à tous les employés de première ligne. Pour les 24 premières semaines de l'exercice 2023, notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 10,0 % comparativement à 10,3 % pour la période correspondante de 2022.

AMORTISSEMENT

La dépense d'amortissement pour le deuxième trimestre de l'exercice 2023 a été de 120,6 millions \$ comparativement à 116,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2022. Cette augmentation reflète les investissements supplémentaires dans la chaîne d'approvisionnement et la logistique ainsi que dans la technologie en magasin. Pour les 24 premières semaines de l'exercice 2023, la dépense d'amortissement a été de 240,7 millions \$ comparativement à 228,8 millions \$ pour la période correspondante de 2022.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

FRAIS FINANCIERS NETS

Les frais financiers nets pour le deuxième trimestre de l'exercice 2023 ont été de 28,3 millions \$ comparativement à 27,8 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2022. Pour les 24 premières semaines de l'exercice 2023, les frais financiers nets ont été de 55,4 millions \$ comparativement à 56,5 millions \$ pour la période correspondante de 2022.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 79,6 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2023 avec un taux d'imposition effectif de 26,7 % comparativement à 71,8 millions \$ et un taux d'imposition effectif de 26,6 % au deuxième trimestre de l'exercice 2022. Pour les 24 premières semaines de l'exercice 2023, la charge d'impôts a été de 163,3 millions \$ comparativement à 147,0 millions \$ pour la période correspondante de 2022, avec un taux d'imposition effectif de 26,6 %, le même taux que la période correspondante de 2022.

BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ⁽¹⁾

Le bénéfice net du deuxième trimestre de l'exercice 2023 a été de 218,8 millions \$ comparativement à 198,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2022, et le bénéfice net dilué par action de 0,93 \$ par rapport à 0,82 \$ en 2022, en hausse de 10,4 % et 13,4 % respectivement. En excluant l'élément spécifique présenté dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du deuxième trimestre de l'exercice 2023 a été de 225,4 millions \$ comparativement à 204,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2022 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,96 \$ comparativement à 0,84 \$, soit des hausses de 10,1 % et 14,3 % respectivement.

Le bénéfice net pour les 24 premières semaines de l'exercice 2023 a été de 449,9 millions \$ comparativement à 405,8 millions \$ pour la période correspondante de 2022, soit une hausse de 10,9 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 1,90 \$ par rapport à 1,67 \$ l'an passé, en hausse de 13,8 %. En excluant l'élément spécifique présenté dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ des 24 premières semaines de l'exercice 2023 a été de 463,0 millions \$ comparativement à 418,9 millions \$ pour la période correspondante de 2022 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 1,96 \$ comparativement à 1,72 \$, soit des augmentations de 10,5 % et 14,0 % respectivement.

Ajustements au bénéfice net et au bénéfice net dilué par action (BPA)⁽¹⁾

	12 semaines / Exercices financiers					
	2023		2022		Variation (%)	
	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Selon les états financiers	218,8	0,93	198,1	0,82	10,4	13,4
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts de 2,3 \$	6,6		6,6			
Mesures ajustées ⁽¹⁾	225,4	0,96	204,7	0,84	10,1	14,3

	24 semaines / Exercices financiers					
	2023		2022		Variation (%)	
	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Selon les états financiers	449,9	1,90	405,8	1,67	10,9	13,8
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts de 4,7 \$	13,1		13,1			
Mesures ajustées ⁽¹⁾	463,0	1,96	418,9	1,72	10,5	14,0

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Le programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités présentement en vigueur permet à la Société de racheter jusqu'à concurrence de 7 000 000 de ses actions ordinaires entre le 25 novembre 2022 et le 24 novembre 2023. Entre le 25 novembre 2022 et le 31 mars 2023, la Société a racheté 2 932 000 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 71,81 \$, pour une considération totale de 210,5 millions \$.

DIVIDENDES

Le conseil d'administration a déclaré, le 18 avril 2023, un dividende trimestriel de 0,3025 \$ par action, le même montant que celui déclaré au dernier trimestre.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Nous avons utilisé, dans le présent rapport, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « continuer », « demeure » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur les industries alimentaire et pharmaceutique au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2023.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues décrites dans nos déclarations prospectives sont présentés sous la rubrique « Gestion des risques » se trouvant dans le rapport annuel 2022 de la Société.

Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), nous avons inclus certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les IFRS et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures financières non conformes aux PCGR, aux ratios non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières, soit les mesures de gestion du capital, les mesures financières supplémentaires et le total des mesures sectorielles, au sens du Règlement 52-112 (collectivement, les « mesures financières déterminées »).

Les mesures financières déterminées que nous présentons dans nos documents rendus publics sont décrites ci-dessous par type de mesures.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Le **bénéfice net ajusté** est une mesure financière non conforme aux PCGR qui, en ce qui concerne sa composition, est ajustée pour exclure un montant inclus ou inclure un montant qui est exclus de la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans nos états financiers consolidés.

Pour les mesures de performance financière, nous estimons que la présentation d'un bénéfice ajusté en fonction de ces éléments, qui ne reflètent pas nécessairement la performance de la Société, permet aux lecteurs des états financiers d'être mieux informés des résultats d'exploitation de la période considérée et de la période comparative, leur permettant ainsi de mieux analyser les tendances, d'évaluer la performance financière de la Société et d'évaluer

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

ses perspectives. Le fait d'apporter des ajustements pour ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont de nature non récurrente.

RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Le **bénéfice net dilué par action ajusté** est un ratio non conforme aux PCGR en raison du fait qu'au moins une mesure financière non conforme aux PCGR est une composante.

Nous sommes d'avis que la présentation de ce ratio, dont au moins une mesure financière non conforme aux PCGR est une composante, permet aux lecteurs des états financiers d'être mieux informés des résultats d'exploitation de la période considérée et de la période comparative. Ainsi, les lecteurs des états financiers sont en mesure de mieux analyser les tendances, d'évaluer la performance financière de la Société et d'évaluer ses perspectives. Le fait d'apporter des ajustements pour ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont de nature non récurrente.

MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Les mesures financières supplémentaires décrites ci-dessous sont, ou devraient être, communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus de la Société.

Le **chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables** et le **chiffre d'affaires des pharmacies comparables (incluant le chiffre d'affaires total, de la section commerciale et des médicaments d'ordonnance)** sont définis comme étant les ventes au détail de magasins ou pharmacies comparables ayant plus de 52 semaines consécutives d'opérations incluant les magasins et pharmacies relocalisés, agrandis et rénovés.

Les **ventes alimentaires en ligne** sont la somme des ventes effectuées par l'entremise de tous nos canaux en ligne.

Le **taux de marge brute** est calculé en divisant la marge brute par le chiffre d'affaires.

PERSPECTIVES⁽²⁾

Nous restons concentrés à offrir des produits de qualité à des prix compétitifs, car les pressions inflationnistes et les défis du marché persistent. Bien que nous ne soyons pas en mesure de prédire l'évolution de l'environnement macroéconomique actuel, nous constatons une certaine modération de l'inflation alimentaire, bien qu'elle soit toujours élevée par rapport aux niveaux pré-pandémies. Dans ce contexte, nous demeurons résilients et déterminés à offrir la meilleure valeur à nos clients.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Les analystes financiers et les investisseurs institutionnels sont invités à participer à la conférence téléphonique portant sur les résultats du **deuxième trimestre 2023** qui aura lieu **aujourd'hui, le 19 avril 2023, à 9h00 (HAE)**. Pour accéder à la conférence, le numéro de téléphone à composer est le (416) 764-8651 ou 1 (888) 390-0620. Les journalistes et le public investisseur pourront y accéder en mode écoute seulement.

Avis aux lecteurs : Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ainsi que le rapport de gestion du deuxième trimestre 2023 de METRO INC. sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : www.corpo.metro.ca - Site corporatif - Investisseurs - Résultats trimestriels 2023 - Deuxième trimestre 2023.

(30)

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Source : METRO INC.

Renseignements : François Thibault
Vice-président exécutif,
chef de la direction financière et trésorier
Tél. : (514) 643-1003

**Service des relations
avec les investisseurs :** Tél. : (514) 643-1000
www.metro.ca

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »